

Pour une nuit de répit

LAHONCE En proportion, la petite commune des bords d'Adour est la plus forte contributrice au plan hivernal d'hébergement d'urgence dans le Pays basque. Trois personnes y dorment chaque nuit

PIERRE PENIN
p.penin@sudouest.fr

Le jour pointe à peine. Il est 7 h 45, décembre est encore doux. Dans le petit bâtiment au cœur de Lahonce, Rui Cruz vient de passer une nuit au chaud. Ce n'est pas tous les jours le cas, depuis son arrivée dans la région, il y a un mois de galère. La veille, à Bayonne, la « maraude » de la Croix-Rouge l'a embarqué dans son minibus et conduit dans le village sur l'Adour. Avec deux autres hommes sans domicile, il a gagné une nuit sur l'hiver.

Lahonce participe depuis cinq ans à l'accueil hivernal des sans-abri. Hébergement d'urgence, aussi appelée plan de « mise à l'abri ». Peu importe la nomenclature administrative changeante, la petite commune (environ 2 000 âmes) contribue joliment avec ses trois places à l'effort local de solidarité : c'est le plus fort ratio de places ouvertes par habitant du Pays basque (lire par ailleurs).

Pour le travail

Le maire, Pierre Guillemotonia, sait que « c'est bien de le faire ». « Mais il faut relativiser », invite-t-il. L'espace existe, autant l'utiliser. « Nous avons obligation de disposer d'un logement à proposer, si un nouveau curé arrivait. En attendant que ce soit le cas, on le met à disposition de ceux qui sont dans le besoin. C'est chose normale. » D'abord au profit de Lahonçais qui auraient à affronter un aléa. Comme des inondations. « C'est arrivé deux fois. On a dû provisoirement reloger des familles. »

Sauf pareille urgence, heureusement rare, le petit appartement ouvre ses portes aux pauvres. Cela du 1^{er} décembre au 31 mars, mois critiques où la collectivité est supposée (sans obligation légale pour l'échelon communal) porter assistance



L'adjoint David Hugla (à droite), avec Rui Cruz, l'un des hôtes de Lahonce. PHOTO EMILIE DROUINAUD

« Quand je n'obtenais pas un abri pour la nuit, je dormais dans la rue. J'allais dans le hall d'entrée d'une assurance »

aux laissés pour compte. Comme Rui Cruz. C'est un damné de la crise. « J'ai quitté le Portugal pour chercher du travail. Je n'en trouvais plus là-bas. » Migrant économique, indésirable presque officiel d'un monde où les guerres ont établi une hiérarchie salement consensuelle des misères. Rui a pris la

route voilà « des années ». « J'ai longtemps vécu à Londres. J'y ai travaillé dans la construction. Comme superviseur. Et puis j'ai été à Lourdes, dans la restauration. Je m'adapte, tant que je travaille. »

Cauchemars

Par le bus départemental de 8 h 17, il va « redescendre » à Bayonne. Une nouvelle journée de prospection l'y attend. « Je vais à Pôle emploi tous les jours. Je regarde les annonces. S'il y a quelque chose j'appelle, une offre, je pose des candidatures. Mais ce n'est pas évident. » En attendant, il faut bien subsister. L'homme ne refuse pas le réconfort des associations solidaires. Il connaît le réseau

local, coordonné par Atherbea. La Table du soir, le Point accueil jour (PAJ), le Secours catholique... Il sait aussi le danger qu'il y a dans cette routine de l'assistance. Il redoute d'aller trop loin dans « ce monde », redoute un engourdissement. « Je ne veux pas trop le découvrir. Je ne veux pas trop en prendre l'habitude. Je me bouge. »

Il a recours au 115, le numéro d'appel d'urgence pour tenter d'obtenir un toit pour la nuit. En tout cas pendant la période hivernale. « Quand ce n'était pas possible, je dormais dans la rue, j'allais dans le hall d'entrée d'une assurance. » Un homme boitillant sort d'une chambre. Il s'appuie sur une béquille. Il

39

C'est le nombre de places d'hébergement d'urgence ouvertes pendant la période hivernale au Pays basque. C'est 20 de plus que l'année dernière, avec l'ouverture de 8 places à Bayonne, 9 à Anglet et 3 au Boucau. Les autres contributrices sont Biarritz (10), Hendaye (6) et Lahonce (3).

est russe. Confie qu'il a fait un séjour dans un hôpital psychiatrique. « J'ai un stress post-traumatique », raconte-t-il. Selon ses dires, il aurait ramené le syndrome dans son paquetage de l'armée russe. Des années de service, notamment en Tchétchénie, lui causent des cauchemars. « J'en fais toujours. D'ailleurs, cette nuit, mon voisin de chambre pourrait vous en parler... »

De passage

Un peu plus tard, Pierre Guillemotonia repense à cet homme. « Qu'est-ce qu'il a vu, celui-ci ? » Lui et les deux autres hôtes du jour attendent le bus. Avant, ils ont pu prendre une douche, boire un café. Les associations caritatives qui gèrent le plan hivernal fournissent les vivres. Trois autres personnes trouveront refuge à Lahonce dans la soirée. Cela quotidiennement jusqu'au printemps.

Ils ne font que passer. « On les voit peu. On n'a pas vraiment le temps de tisser des liens. On discute un peu le dimanche, quand on les ramène. » Ce jour-là, le bus ne passe pas. « Ce sont les bénévoles du Centre communal d'action sociale qui les ramènent à Bayonne », indique David Hugla, adjoint au maire. « Bénévoles », cela comprend les élus.

L'urgence de l'hébergement hivernal en commun

MANUIT Anglet, Bayonne et Boucau ont décidé d'unir leurs moyens pour proposer 20 places d'hébergement d'urgence pour les sans-abri, au Lazaret

Depuis le 1^{er} décembre, le pays est entré en « période hivernale » : jusqu'au 31 mars, l'état prévoit des solutions pour un hébergement d'urgence des sans-abri. L'institution parle désormais de « mise à l'abri » de ces populations précaires.

Cette année, 39 places sont ouvertes sur la Côte basque. Dont 20 à Anglet, Bayonne et Boucau, pour la première fois organisées à l'échelle intercommunale. Toujours en lien avec l'association Atherbea, bras armé du dispositif.

39 places, c'est plus que la saison passée, où l'offre avait été insuffisante. En des termes feutrés, le directeur départemental de la cohésion sociale, Franck Hourmat, le confirme : « Il y avait eu des situations de non-hébergement. » La mobilisation nouvelle devrait limiter ce risque cet hiver. Le maire de Bayonne et président de l'Agglomération

Côte basque Adour, Jean-René Etchegaray, rappelle que les communes « n'ont pas d'obligation juridique » en matière d'hébergement d'urgence. Bayonne, qui par ailleurs concentre l'essentiel des structures de solidarité du territoire, n'offrait d'ailleurs aucune place l'an passé. Anglet en offrait 4, Boucau déjà 3.

« Mais nous avons une obligation morale », poursuit l'édile bayonnais. Son homologue anglois évoque « les travailleurs précaires, les retraités pauvres, ceux qui connaissent la rupture des solidarités familiales. » « Ils nous obligent », estime Claude Olive.

64 000 euros

Aussi celui-ci a-t-il suggéré d'unir les moyens bayonnais, anglois et boucalais pour offrir 20 places à Manuit, cet immeuble à vocation sociale im-

planté à Anglet, dans le secteur du Lazaret. Pour Jean-René Etchegaray, il fallait répondre à « l'émission des actions » pour plus d'efficacité. La réouverture de Manuit permet cette concentration de l'effort, cette « mutualisation » que soutient l'état. « Si on avait privilégié des logiques individuelles, l'offre aurait été de 15 places sur les trois communes au lieu de 20 », souligne le sous-préfet Patrick Dallenens.

L'ouverture de ces 20 places, pendant les quatre mois de la période hivernale, va coûter près de 64 000 euros. L'état en prendra 42 000 à sa charge (c'est à peu près l'enveloppe nécessaire à payer un veilleur de nuit), l'Acba 6 000, la Ville de Bayonne plus de 9 000, Anglet 4 000 et Boucau 2 500. Ces villes s'uniront bientôt, avec Bidart et Biarritz, dans un Centre intercommunal d'action sociale.



Les bénévoles de la Croix-Rouge effectuent chaque soir une « maraude », pour recueillir et soutenir les sans-abri. PHOTO J.-D. C.

Au-delà des lits d'urgence, 49 places « pérennes » accueillent à l'année des personnes en détresse so-

ciale. Pour un travail de réinsertion sur la durée. P.P.